

# EPREUVE

Commande n° 24212634

Ordre n° 103352800

|                              |                                                                                               |
|------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Dates de parution .....      | 02/09/2018, 20/09/2018                                                                        |
| Zones / Départements.....    | LPRD69 (LPR - Rhône)                                                                          |
| Rubrique .....               | Annonces légales et judiciaires - Avis - Avis administratifs - P.L.U (plan local d'urbanisme) |
| Code postal.....             | 69620 - CHAMELET                                                                              |
| Annoncesur .....             | 1716504 - MAIRIE DE CHAMELET                                                                  |
| Opérateur création.....      | FRANCIAELPR                                                                                   |
| Opérateur modification ..... | HEBRASSA                                                                                      |

Commune de Chamelet

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA CARTE COMMUNALE ET AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Par arrêté en date du 16 août et du 8 septembre 2018, le Maire de Chamelet a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur le projet de carte communale et du zonage d'assainissement.

A cet effet, M. Maurice GIROUDON a été nommé Commissaire-Enquêteur pour cette enquête publique par décision du Tribunal Administratif de Lyon n° E18000141/69 en date du 25/06/2018.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie de Chamelet, pendant 33 jours consécutifs, du mardi 18 septembre 2018 à 9 h 00 au vendredi 19 octobre 2018 à 12 h 00, inclus

Le dossier est consultable aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie :

- Le mardi de 9 h 00 à 12 h 00
- Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
- Le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
- et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
- ou sur le site internet de la commune

Monsieur le Commissaire-Enquêteur recevra le public en Mairie aux dates et heures suivantes :

- Le mardi 18 septembre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- Le samedi 6 octobre 2018 de 9 h 00 à 12 h 00
- Le vendredi 19 octobre de 9 h 00 à 12 h 00

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique ou également être adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante :

M. le Commissaire-Enquêteur du projet de Carte Communale Mairie de Chamelet - Service Urbanisme - 10, place de l'église - 69620 Chamelet ou à l'adresse suivante :

enquete-cartecommunale-chamelet@hotmail.com

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an, en mairie et sur le site internet de la commune

L'arrêté du Maire prescrivant l'enquête publique est affiché en Mairie de Chamelet

103352800